



HAL
open science

TIC et Construction de ressources territoriales

Pierre-Antoine Landel, Sébastien Leroux

► **To cite this version:**

Pierre-Antoine Landel, Sébastien Leroux. TIC et Construction de ressources territoriales : Observations à partir de trois territoires d'étude : Diois, Maurienne, Vésubie. Villes et Territoires Numériques, Feb 2012, Paris, France. pp.99-111. halshs-00672968

HAL Id: halshs-00672968

<https://shs.hal.science/halshs-00672968>

Submitted on 27 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Villes et territoires numériques

Paris, 6 et 7 février 2012

Session n° 2.2 : Coopérations intercommunales et TIC

« TIC et construction de la ressource territoriale »

« Observations à partir de trois territoires d'étude : Diois, Maurienne, Vésubie »

Pierre-Antoine LANDEL

Sébastien LEROUX

UMR PACTE Equipe territoires

Résumé :

Le Développement des territoires de montagne s'appuie sur des logiques de différenciation, reposant sur la construction de ressources spécifiques. Dans le cas du tourisme, la réunion de ces ressources dans un « panier de biens » en fait une destination particulière. A partir de l'étude de trois territoires de montagne français : Diois, Maurienne, Vésubie, le présent article interroge la place des TIC dans la construction de ces ressources territoriales et dans la constitution des paniers de biens. De par leur capacité à porter des regards extérieurs sur les territoires, les TIC contribuent à la révélation de ces ressources, puis à leur développement. Elles contribuent aussi à la formation de réseaux d'acteurs différenciés autour de ces ressources. Enfin, dans certains cas, les TIC et leurs usages, deviennent une ressource spécifique aux territoires. Les études menées montrent que les choix politiques locaux induisent des positionnements très différents au regard du développement des TIC.

Mots Clés : TIC, Territoires de montagne, ressources territoriales, panier de biens, réseaux d'acteurs, autonomie territoriale,

Summary:

The Development of the territories of mountain is based on logics of differentiation, resting on the construction of specific resources. In the case of tourism, the meeting of these resources in a "basket of goods" makes it a particular destination. From the study of three territories of French mountain: Diois, Maurienne, Vésubie, this article questions the place of the ICT in the construction of these territorial resources and in the constitution of the baskets of goods. From their capacity to look towards external glances on the territories, the TIC contribute to the revelation of these resources and then to their development. They also contribute to the formation of networks of actors differentiated around these resources. Lastly, in certain cases, the ICT and their uses, become a specific resource for the territories. The undertaken studies show that the local policy options induce very different positionings taking into consideration development of the ICT.

Key words: ICT, Territories of mountain, territorial resources, basket of goods, networks of actors, territorial autonomy

Introduction

Dans les travaux sur le développement territorial, les relations entre territoires et technologies occupent une place importante. Le territoire va être tout d'abord le support des technologies, avec des variations potentiellement importantes du niveau d'équipement. En parallèle, la technologie va être un support de représentation des territoires, utile à différentes phases de leur construction : diagnostic, prospective, contractualisation.

Ce contexte général nous a amené à questionner la place des Technologies de l'information et de la Communication dans le développement des territoires ruraux et particulièrement, ceux de montagne. Au contraire des pôles fortement urbanisés ou des espaces périurbains, les territoires de montagne sont confrontés à des problèmes de développement et de valorisation. Ils se heurtent plutôt à des problèmes de stimulation de l'interactivité et des échanges qu'à des problèmes de saturation spatiale. S'ils révèlent de fortes hétérogénéités de situation, ils interrogent sur les conditions de leur compétitivité, c'est-à-dire de la capacité de leurs acteurs à accéder aux marchés, et par la-même à leur capacité de développement. Il s'agit bien dans tous les cas pour les territoires ruraux de montagne d'éviter un déclassement et de se maintenir dans la « modernité », en prenant ce dernier terme ici dans son sens le plus large.

A côté des stratégies de compétition par les prix, les acteurs développent des stratégies de différenciation, reposant sur la construction de ressources spécifiques aux territoires (Veltz, 2005). Parmi ces ressources, le patrimoine pris au sens large, est privilégié comme facteur d'identification des territoires et de création de nouvelles activités. Associé à d'autres ressources, il participe à la constitution de «paniers de bien» (Pecqueur, 2001), au sein desquels les qualités du territoire sont incluses dans ses produits, constituant des destinations touristiques, mais aussi résidentielles (Davezies,).

Différents travaux de recherche-action¹ menés sur des terrains d'étude alpins montrent que les technologies de l'information et de la communication peuvent être convoquées sur trois plans : en tant qu'infrastructures, en tant que contenus (médiats) mais aussi comme vecteurs de relations entre les agents impliqués dans des processus de recomposition des territoires et de mobilisation de ses ressources.

Notre questionnement porte sur le rôle des TIC dans le processus de construction des ressources territoriales, mais aussi d'organisation des acteurs autour de ces ressources. En tant que technique indispensable à la mise en modernité des territoires, elles se doivent d'être considérées avec attention par les acteurs locaux et intégrées dans leur programme de développement. Elles restent néanmoins totalement paradoxales dans leurs conséquences pouvant en effet soit contribuer à desserrer les contraintes d'isolement qui pèsent sur les territoires de montagne soit participer au renforcement des centres et laisser ces derniers à la marge du territoire national. Il s'agit donc bien de comprendre comment une technologie disponible aujourd'hui dans la plupart des territoires peut faire l'objet d'une appropriation ou non par les acteurs locaux pour enclencher des dynamiques de développement spécifiques.

Les terrains d'étude privilégiés pour cette recherche sont trois territoires de montagne. La vallée de la Maurienne est la plus grande vallée alpine française, fédérant plusieurs intercommunalités au sein d'un pays. La Vésubie est un Pays de l'arrière pays Niçois, fédérant 3 intercommunalités. Enfin, le Diois est un Pays reconnu comme doté d'une forte cohérence, engagé depuis nombre d'années dans une démarche de projet de territoire.

Après avoir proposé une description du rôle des TIC dans la construction de la ressource territoriale, nous interrogerons leur rôle dans l'organisation des acteurs autour de ces ressources.

¹ L'UMR PACTE Territoires a été associée à deux programmes :

- une recherche action intitulé « Montagnes, Développement Durable et TIC », financé par France Telecom Recherche et Développement, qui a réuni des membres de deux laboratoires (PACTE équipe Territoires) et CEDPIC : les auteurs du présent article ainsi que Françoise PAPA, Laurent COLLET, Jean Marc FRANCONY, Eric GUINET, Olivier SOUBEYRAN, Grégoire FEYT, Nicolas ROBINET,
- un Programme Régional d'Action Intégrée mis en place par la Région Rhône-Alpes dans le cadre des actions innovatrices du FEDER intitulé : TIC et Acteurs du Développement en montagne ?

Enfin, nous proposons trois postures types de territoire, au regard de leur stratégies vis-à-vis des TIC.

1. Les TIC comme opérateurs de la construction de la ressource territoriale

1.1. La ressource territoriale et sa construction

L'observation des démarches de développement local met en évidence une forte mobilisation des objets patrimoniaux dans la construction des projets de territoire. La construction des territoires et leur (re)composition peuvent être comprises comme un mode d'adaptation à la globalisation et à la modernité. Les acteurs territorialisés tentent d'échapper à l'homogénéisation des règles et à la concurrence par les prix, en engageant des processus de singularisation mobilisant des qualités liées aux territoires. Ce faisant, ils opèrent une distinction entre des ressources génériques, dont la mobilisation est indépendante de leur localisation, de ressources spécifiques qui vont être fortement liées aux constructions territoriales. Celles-ci sont construites par des acteurs à partir d'objets localisés, de savoir-faire maîtrisés, en réponse à des problèmes productifs. Ainsi se fondent la spécificité de la ressource et sa capacité à se différencier des ressources génériques (Colletis, Pecqueur, 1994).

Dans ce processus de construction, différences séquences peuvent aussi être identifiées (Landel, 2010) :

- la révélation de ressources dotées de qualités spécifiques aux territoires, qui existent à l'état latent, mais ne sont pas activées ;
- l'ancrage de ces ressources, au travers de processus justifiant de liens étroits avec les territoires supports ;
- le développement de ces ressources au profit de la création d'activités de natures marchandes et non marchandes ;
- l'articulation de ces ressources avec d'autres, permettant de constituer des ensembles porteurs de signes au sein desquels chaque objet va être doté d'une qualité complémentaire du fait de son association avec d'autres objets ;
- la transmission de ces ressources, qui peut dans certains cas se traduire par leur banalisation.

Chacune des séquences s'inscrit dans des logiques propres à chacun des territoires. Elles sont le fait de jeux d'acteurs, qui vont réaliser des opérations d'activation de ces ressources au service de projets de natures différenciées, susceptibles de s'inscrire dans des logiques marchandes

et non marchandes. Au travers des terrains d'étude sélectionnés, nous nous sommes interrogés sur la place des TIC dans ces opérations.

1.2. Les opérations susceptibles d'être réalisées par les TIC dans le processus de construction de la ressource territoriale

Les travaux menés en Maurienne, Vésubie ou dans le Diois, nous ont amené à montrer que les Technologies de l'Information et de la Communication constituent bien une ressource territoriale, au sens où les infrastructures sont localisées selon un mode d'organisation qui mobilise des acteurs locaux et extérieurs, inscrits dans des logiques spécifiques à chaque territoire. Le souci essentiel est celui de l'équité, afin de permettre l'accès aux services et informations permises par ces technologies.

Une autre approche nous amène à considérer les TIC comme opérateurs de ressources, dans la mesure où elles vont permettre d'identifier, puis de mobiliser d'autres ressources. C'est cette fonction qu'il semble nécessaire de décomposer afin de comprendre ses modes d'intervention et de les caractériser. Les TIC permettent le développement d'échanges et d'informations, entre des acteurs d'origines diverses. Ce faisant, ils participent à l'émergence de nouveaux modes d'organisation, dépassant les contraintes liées aux faibles capacités d'échanges d'information sur un territoire.

Nos terrains d'étude ont pour caractéristique principale de porter des politiques de développement essentiellement tournés en direction de l'action touristique. Il ne s'agit pas d'un échange de produits matériels, mais de services entre des personnes, consommés de façon immédiate, au gré d'un déplacement du consommateur vers le produit, et non l'inverse dans le cas général. Pour une part grandissante de ceux-ci, leur valeur doit « être » éprouvée et ne se définit qu'à posteriori. Une partie de ces biens se dérobe à la mesure, à la quantification, et ne peuvent pas être mis sur un marché. Il pourra s'agir des paysages, de l'architecture, des sites remarquables, des patrimoines vernaculaires, sentiers et chemins, des ambiances locales, des cultures et traditions, des fêtes, de la vie quotidienne et d'autres éléments dont s'imprègne le tourisme sans que ce service ne donne lieu à rémunération. Là est la définition des biens communs. Les prestations payantes sont relatives à la logistique (organisation, transport, logement, restauration), dont une part plus ou moins importante des coûts peut être captée hors du territoire visité.

Un autre constat porte sur le caractère immatériel des ressources traitées par les TIC. Elles transforment des ressources matérielles en connaissance, transmissible à l'échelle planétaire. A une finitude des ressources matérielles, peut être opposé le caractère illimité de ces ressources immatérielles. Au regard des caractéristiques des TIC, deux opérations relatives à la construction de la ressource territoriale peuvent être proposées.

La révélation des ressources du territoire et leur syndication

La révélation de la ressource résulte de la mobilisation intentionnelle, d'un regard extérieur au territoire. Ce regard permet d'attribuer à des objets présents de façon latente sur le territoire, mais non valorisés, des qualités spécifiques, susceptibles d'être mobilisés pour des usages et besoins nouveaux. Parmi ces regards, celui du touriste, peut être évoqué. Ainsi en est-il pour la neige. Après avoir représenté durant des années une contrainte quasi insurmontable, les nouvelles pratiques émergentes au début du XX^e siècle, en ont fait une ressource (Gumuchian, Pecqueur, 2007). Il peut aussi trouver son origine dans l'arrivée de nouvelles populations, tels que les néo-ruraux dans certaines zones rurales où ils ont pu révéler des ressources latentes non valorisées. En laissant à voir les territoires de l'extérieur, au travers des supports que constituent les sites internet, les TIC contribuent aussi à la construction de ces regards extérieurs au territoire. Ce regard peut être caractérisé au travers de l'exemple de la construction d'un « Open system » en Maurienne.

La Maurienne, vallée transversale des Alpes françaises, a subi des mutations considérables. Terre de passage puis d'activités industrielles, son passé montre une vallée ayant enclenché très précocement des politiques de modernisation. Néanmoins son passé récent a été marqué par la désindustrialisation et, avec la mise en place du marché unique, la diminution de l'activité de transit. Ainsi la ville frontière de Modane a perdu plus de 2 000 de ses habitants en 40 ans. Enfin, une succession de grands chantiers, dont le dernier a été la construction de l'autoroute A 43, explique une grande part des variations de population, qui se stabilise depuis 1990. Les flux qui traversent la vallée seraient à l'origine d'un fort taux de dépendance par rapport à des pôles de décision extérieurs et lointains. L'attente de la décision de mise en chantier du projet de ligne à grande vitesse Lyon Turin traduit à nouveau cette situation de dépendance.

Avec un taux de chômage très inférieur à la moyenne nationale, la vallée fait pourtant preuve d'une belle activité. Le secteur tertiaire très lié au tourisme a multiplié ses effectifs par 2,2 entre 1975 et 1999. Ce type d'emploi, saisonnier, se trouve essentiellement dans les 24 stations que compte la Maurienne. Sur 19 200 actifs présents dans la vallée, le tourisme fournit 6 000 emplois saisonniers, soit l'équivalent de 4 500 emplois permanents. Ces activités accompagnent l'apparition de deux modes de développement touristique : l'un est basé sur l'intensification du domaine skiable

et des remontées mécaniques financées à partir de la construction de lits touristiques ; l'autre voit le développement d'un tourisme basé sur l'optimisation et la diversification des activités touristiques, en particulier celles qui sont issues des ressources patrimoniales. Les communes de Maurienne sont ainsi fédérées autour d'une destination touristique pluriel et non d'un seul produit.

Cette dynamique a été accompagnée par le développement d'une société informatique dont le parcours mérite d'être décrit. Depuis le début des années 2000, plusieurs acteurs locaux du tourisme ont cherché à utiliser Internet pour s'émanciper des tours opérateurs en position dominante dans le secteur du tourisme. Cette position leur permettait d'imposer leurs marges, et rendaient les petites stations totalement dépendantes de leurs stratégies de négociations menées sur d'autres territoires voisins tels que la Tarentaise. Les acteurs du projet se sont d'abord réunis en association avant de se transformer en SA. Cette association regroupait des chefs d'entreprise et des acteurs du tourisme (directeurs de stations et directeurs d'Office du Tourisme).

Leur problème était, d'une part, de ne pas pouvoir être en contact avec des clients potentiels (manque de visibilité) et de proposer des offres touristiques complexes (manque de coordination des offres de transport, hébergement, restauration, location de matériel, réservation de cours, etc.). C'est ainsi qu'ils ont créé le premier « open system »² en 2000, permettant de syndiquer, c'est-à-dire de présenter de façon non hiérarchisée les ressources du territoire via le site portail de la Maurienne. Les différents acteurs du tourisme ont pu mutualiser leurs offres de manière à permettre à tout un chacun de construire son séjour personnalisé en Maurienne.

Ainsi, les TIC participent au processus de révélation et d'exposition de la ressource. Par l'ubiquité qu'elles autorisent, elles peuvent aussi provoquer un découplage entre la ressource territoriale, ancrée physiquement, et l'organisation susceptible de permettre sa mobilisation.

L'ancrage de la ressource au territoire

L'ancrage au territoire est une notion complexe. La question porte ici sur le processus d'ancrage de la ressource à un territoire, qui va justifier sa singularité. Celle-ci peut se faire par une dépendance totale au milieu support de la ressource, qui va être à l'origine d'une spécificité, et faire que cette ressource ne sera mobilisable que sur cet espace. Un autre mode d'ancrage va résulter de la capacité des acteurs à différencier les ressources, en leur attribuant des qualités spécifiques, et en développant des organisations susceptibles de justifier puis de protéger le lien au territoire. La labellisation est fréquemment utilisée. La construction de représentations associant étroitement le territoire à la ressource contribue à ce processus de différenciation. La encore, le support internet peut contribuer à la construction de ces représentations.

² <http://www.maurienne-tourisme.com>

Avec moins de 50 agriculteurs sur l'ensemble de la Vallée, l'agriculture reste en Vésubie une activité déterminante de l'occupation de l'espace, tout en devenant marginale du point de vue économique. Elle peut être caractérisée par une grande diversité des productions dont 2 restent majoritaires : la production fromagère fermière et l'élevage des moutons, à l'origine de produits fermiers de qualité. Les alpages sont occupés par les troupeaux, sur une grande partie de l'année, et les fonds de vallées peuvent être valorisés par des productions plus intensives. Le principal conflit porte sur la question foncière, du fait d'une forte concurrence entre l'agriculture et les occupations résidentielles, qui accompagnent les mutations de la Vallée.

Le retour du loup est constaté depuis plusieurs années. Il est à l'origine de conflits violents entre les éleveurs et les autorités chargées de la Protection de l'Environnement, et le cas échéant, les Associations de Protection de la Nature. Après des luttes fortement médiatisées au niveau national, l'émergence d'un parc de vision du loup, dénommé alpha loup, à Saint Martin de Vésubie, témoigne d'un renversement au travers duquel le loup est mis en scène, au service de l'attractivité touristique. Le site de promotion du parc de vision³ juxtapose des images de loups et la promotion de circuits de randonnée, incitant à la découverte du territoire incluant la présence du prédateur. Alors que dans la situation la plus fréquente, la présence du loup est vécue comme une « anti-ressource » susceptible de limiter le développement d'activités, elle se transforme dans le cas de la Vésubie en ressource pour le développement touristique. L'analyse des processus montre que tant pour le cas de l'agriculture que celui du loup, ce sont des processus de patrimonialisation qui opèrent cette transformation et permettent de justifier l'ancrage du loup au territoire. Progressivement, d'autres produits vont y être associés, constituant des ensembles porteurs de signes au sein desquels chaque objet va être doté d'une qualité complémentaire du fait de son association avec d'autres objets porteurs de qualités spécifiques au territoire.

La construction de la ressource territoriale, reste fortement liée aux capacités de coordination des acteurs autour de ces ressources. Celle-ci résulte de leur capacité à développer une autonomie relative à leur territoire d'appartenance, à l'origine d'une différenciation des modes de gouvernance.

2. Gouvernance territoriale et autonomie des acteurs

³ Alphaloup.com

Les travaux sur la ressource territoriale⁴ permettent de caractériser la ressource territoriale au travers de différents attributs. Elle intègre des dimensions matérielles et immatérielles et résulte de construits intentionnels d'acteurs, permettant une appropriation commune et partagée. L'ensemble de la démarche résulte d'un processus d'apprentissage cumulatif et produit une gouvernance territoriale spécifique. A côté des acteurs publics et privés, émergent des acteurs associatifs ou coopératifs, qui organisent des opérations de protection et de valorisation de la ressource et de liaison entre des acteurs non coordonnés. Le territoire support de la ressource devient le cadre de ces coordinations, sur la base du développement d'une autonomie territoriale, qui peut être analysée au regard de trois entrées.

2.1 : les 3 entrées de l'autonomie territoriale

La première a trait aux capacités humaines mobilisables au niveau des territoires. Au-delà des savoir faire liés à l'ingénierie territoriale (diagnostic, prospective, contractualisation, évaluation), l'intelligence territoriale associe la culture territoriale et l'intelligence informationnelle (Janin et alii, 2011). Elle réunit les comportements, savoir être et savoir faire permettant de construire des capacités collectives pour intégrer les diversités et transversalités des territoires, tout en préparant les acteurs « aux échanges internationaux et interculturels auxquels l'interdépendance croissante générée par la conjugaison de la globalisation et de la révolution technologique les a condamnés » (Hofmann et Najim, 2003, p.19). L'intelligence informationnelle mobilise les systèmes d'informations, sources des outils de représentation qui accompagnent la construction des projets de territoire.

Parmi ces outils, les observatoires de territoire accompagnent la multiplication des territoires à toutes les échelles de la décentralisation et de la (re)composition des territoires. S'ils participent aux travaux de diagnostic et de prospective, ils sont devenus des « supports et des cadres pour coproduire de la connaissance territoriale » (Roux, Feyt, 2011). Ce sont principalement les techniciens territoriaux qui mobilisent les observatoires pour des usages de diagnostic et de prospective, mais aussi d'aide à la décision, au travers des dispositifs de veille, de partage d'expérience et de mesures d'impacts. Leur mise en ligne les rend accessibles à de nouveaux acteurs, pour de nouveaux usages. Ils acquièrent le statut de bien commun mobilisable par des habitants, des associations locales, des entreprises, des services et des acteurs extérieurs au territoire.

⁴ Ces résultats sont issus de l'implication de l'équipe de Territoires de l'UMR PACTE dans un programme « Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), consacré à la Ressource territoriale et financé par l'INRA et la Région Rhône-Alpes.

Les 3 territoires d'étude disposent de sites de territoire. Si les sites du Diois et de la Vésubie privilégient les informations touristiques, le site portail Maurienne⁵ présente de nombreuses informations aux différentes échelles du territoire, communales, intercommunales, intercommunautaires, en affichant les objectifs suivants : « rendre plus accessibles et visibles les richesses du territoire, démultiplier l'information par sa mise en relation, créer des services d'échanges, de communication, d'information et de consultation utiles et pérennes ». Effectivement, le site permet de consulter et de télécharger les données, cartographies ou indicateurs produits. Ce faisant, il constitue un support à l'émergence de nouveaux acteurs territoriaux, dotés de capacités d'expertise suffisante pour participer à la construction des ressources territoriales, et au débat public autour du projet territorial.

La seconde entrée est d'ordre financière. Si l'impact des TIC sur l'enrichissement des territoires reste à évaluer, il contribue à renforcer leur capacité à mobiliser des fonds extérieurs, au travers une meilleure accessibilité aux informations sur les ressources financières. Au moment où l'appel à projet devient une des formes courantes de l'action publique territorialisée, la mobilisation des TIC permet de renforcer leur accessibilité.

La troisième entrée est organisationnelle. Elle s'intéresse aux normes, règles et principes relatifs au montage des projets et à leur mise en œuvre. Les territoires deviennent des réceptacles de normes, règles et principes qui sont issues de l'extérieur au gré de la complexification des interventions publiques et de la multiplication des acteurs. Cette différenciation par la norme est d'autant plus intense que les acteurs sont nombreux et que les moyens d'intervention publique se réduisent. Les acteurs du territoire jouent sans cesse de ces dispositifs externes, en adaptant leurs projets au gré des procédures, au risque de variations préjudiciables à la qualité du projet⁶. En travaillant sur la coordination entre ces systèmes de normes, les acteurs contribuent à accompagner la capacité du territoire à renforcer son autonomie au travers de la construction d'un système de règles, de normes et de principes qui lui soit propre. Le mécanisme repose sur une capacité du territoire à coordonner des systèmes de normes différenciés qui lui sont externes, voire à les transcender. Le projet ainsi défini s'impose aux partenaires externes, de par sa capacité à fédérer des acteurs au départ dissociés, autour de ressources spécifiques au territoire. C'est cette dimension qu'il nous semble nécessaire d'approfondir au regard de l'observation des dynamiques territoriales. Dans certaines conditions, les TIC accompagneraient des innovations organisationnelles qu'il s'agit de préciser.

⁵ <http://www.maurienne.fr/fr/index.aspx>

⁶ A titre d'exemples, on peut citer l'exemple de la multiplication de projets d'ONG non coordonnés sur un même territoire.

2.2 TIC et innovation sociale et organisationnelle : fabrication de réseaux d'acteurs

Les observations développées sur les terrains d'études mettent en évidence trois dynamiques de mise en réseau d'acteurs, susceptibles d'être accompagnées par les TIC.

La première passe par la création de nouveaux réseaux, qui n'existaient pas auparavant ; et la construction de nouvelles combinaisons d'acteurs. A titre d'exemple, la mutation économique de la Maurienne se traduit par un retournement identitaire vers la montagne. Partant d'une identité « valléenne » marquée par le développement des transports, les activités douanières et industrielles liées à l'énergie hydraulique, la disparition de la frontière franco-italienne, très sensible à Modane, et la désindustrialisation qui affecte l'ensemble de la vallée accompagne un développement d'activités touristiques en montagne. A côté du Parc National de la Vanoise, la FACIM, qui dépend du Conseil général de la Savoie, développe une politique ambitieuse de conservation et de valorisation du patrimoine. En Maurienne, elle a permis la valorisation des cités du baroque, qui assurent un lien avec l'identité savoyarde, mobilisée dans un contexte de développement touristique lié au caractère alpin. Cette démarche s'est traduite par l'adhésion de la Maurienne au pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie, reliant ainsi la vallée aux massifs de la tarentaise et du Beaufortain, à l'origine de nouveaux circuits (Saez et alii, 2007) .

Le site du pays d'Art et d'Histoire⁷ révèle l'ensemble des ressources patrimoniales. Contrairement aux sites de voyageurs, qui détient le monopole de la relation avec les acteurs du territoire, il n'a pas pour vocation de mettre en concurrence les territoires. Il valorise au mieux leurs ressources et d'organise la mise en relation du visiteur avec ses interlocuteurs locaux. La médiation qui s'effectue débouche ici sur la prise en charge par les acteurs du territoire de la demande touristique. En effet, il n'y a pas de monopole de la relation et les bénéfices attendus sont réalisés à un double niveau : celui du territoire dans sa globalité (logique de développement) et celui du (ou des) prestataire final.

Le second passe par le renforcement et la meilleure identification de réseaux existants, avec une meilleure interconnexion en fonction des projets. La Vésubie a participé à la mise en place par l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'un groupe de travail des TIC dans les hôpitaux. Les 2 établissements locaux de la Vésubie ont été associés au 1^o équipement, avec une convention avec un établissement de Nice, censé accompagner le développement de la télé médecine avec 1 téléviseur poste à poste. Les résultats de l'expérimentation ont été limités, en particulier du fait d'une mobilisation déséquilibrée entre les praticiens locaux et ceux de Nice. Par contre, deux domaines ont mieux fonctionné : les réunions à distance et les formations courte durée. La

⁷ <http://www.fondation-facim.fr/france/DT1308573161/page/index.html>

Téléformation répond aux besoins de formation médicale continue, et se développe sur le territoire, au travers des formations aux métiers de service à domicile développées par le Conseil général des Alpes maritimes. Il y a là un rapprochement entre des publics ruraux, souhaitant se former à de nouvelles activités et les réseaux de formation départementaux, qui souligne la capacité des TIC à rendre plus lisibles des réseaux existants et à faciliter les coopérations.

Le troisième passe par l'interconnexion entre des mondes différents, entre des acteurs qui ne travaillaient pas ensemble. Grâce à l'existence de nouvelles possibilités de développement et par leur proximité, non plus géographique, mais de communauté d'intention, ces mondes différents se rencontrent et travaillent ensemble sur différents aspects (recherche, services, production, commerce). Le développement de la filière des Plantes aromatiques dans le Diois, depuis les années 1980, illustre ce processus. En l'espace de 30 années, ce sont près de 20% des agriculteurs du territoire qui se sont reconverti à l'agriculture biologique, à partir de la filière des plantes aromatiques et médicinales, répondant au développement d'une forte demande sur le marché du bien être. 7 opérateurs de transformation se développent sur la zone, à l'origine de la création de plus de 270 emplois. Ce ne sont pas les plantes aromatiques et médicinales, ni l'agriculture biologique qui font à elles seules l'innovation, mais aussi la masse de la production, sa qualité, sa force d'impact et l'intensité des liens avec les opérateurs industriels. A l'autre bout de la chaîne, ces opérateurs s'attachent à construire des gammes complètes de produits issus d'autres régions, à l'échelle planétaire (Australie, Iran, Turquie, Maroc..). Alors qu'ils se déconnectent des pôles de services traditionnels que peuvent être les bourgs ruraux ou les villes de proximité, ils inscrivent leur activité dans des territoires en réseau, au gré des besoins, en mobilisant fortement les TIC. Au travers des observations climatiques, ils anticipent les variations de production, et adaptent les échanges et stockages au gré des besoins. Apparaît la forme d'archipel de territoires, branchés entre eux de façon intermittente, au travers d'une utilisation des TIC.

3. Les TIC comme ressources territoriales (SL)

Au cœur de l'utilisation des TIC dans le développement local se trouve la question essentielle de la transformation d'une ressource générique (infrastructures) en ressource spécifique (usages spécifiques). En effet, les TIC sont en premier lieu une ressource générique quasiment universelle au moins pour les pays développés. Les infrastructures sont disponibles partout le plus souvent en quantité et en qualité. Or certains territoires par l'usage qu'ils font de cette ressource générique parviennent à en faire progressivement une ressource spécifique. Pour les terrains étudiés le rôle des TIC ne se résume cependant pas à celui de son statut de ressource générique. Chaque terrain s'approprie ces technologies et leur donne une certaine couleur, une patine, un goût local. Elles s'avèrent alors de bon reflet des pratiques de développement local en s'imprégnant dans l'usage qu'en font les collectivités locales des us et coutumes locales.

La Maurienne : les TIC comme filtre de la modernité et comme choix de coopération

Dans le cas de la Maurienne les TIC ne sont pas seulement les ambassadrices de la modernité, mais elles en constituent aussi un filtre. Comme nous l'avons vu, la gestion du territoire s'inscrit dans une dynamique de modernité et cela depuis le début du XX^{ème} siècle. Les très fortes dynamiques du secteur touristique montrent une vraie capacité du territoire local à répondre aux dynamiques économiques globales. Les TIC sont perçues par les acteurs locaux comme un moyen nécessaire pour entrer pleinement dans une « modernité 2.0 ».

Pourtant, en Maurienne, les TIC sont aussi une des solutions pour parvenir à contrôler les conditions de cette évolution économique. Echaudé par leur incapacité à enrayer la désindustrialisation de la vallée, du fait de l'éloignement des centres de décisions, les acteurs de la Maurienne cherchent à reprendre le contrôle d'une partie de leur devenir et ils cherchent à y parvenir en utilisant les TIC. Dans un territoire dont le fonctionnement est centré sur la peur d'un déclasserement économique, d'un décrochage de la modernité, elles sont alors un outil d'appropriation et de distanciation de celle-ci, une sorte de filtre de celle-ci. Les conséquences de cette situation sont importantes. Premièrement, elle participe de l'autonomie locale en permettant au territoire de contrôler une partie de l'hébergement touristique de la vallée et en se rendant un peu plus indépendant des tours opérateurs. Cette autonomie est d'autant plus renforcée qu'elle protège chaque échelon territorial de la Maurienne jusqu'au prestataire indépendant. Deuxièmement, l'action permise par l'« open system » rend compatible la politique spatiale de solidarité et celle de compétitivité : en interne les principes d'équité, d'uniformité et d'équité sont respectés tandis que, dans son rapport à l'extérieur, le territoire se construit de façon compétitive. Néanmoins et c'est un

sérieux bémol, la solidarité s'applique principalement entre prestataires et délaisse les territoires sans tourisme ou les individus qui ne proposent pas de prestation touristique.

Il n'en reste pas moins que ce résultat est quelque peu contre intuitif : les TIC ne sont pas que le moyen par lequel la modernité se diffuse, elles constituent aussi une possibilité de s'en prémunir. Cela s'explique par le fait que les acteurs se sont emparés politiquement des TIC et les ont utilisées consciemment pour renforcer leur position. Le choix de la coopération autour de cette technologie est un vrai parti-pris et une vraie distinction locale de la politique de développement. C'est parce que les TIC ont fait l'objet d'un traitement politique qu'elles deviennent source de politique spatiale. L'explication ne se situe donc pas au niveau de l'analyse technique mais bien dans la capacité du politique à se saisir du problème de la modernité, à la mettre en question et à y répondre en utilisant ou en produisant de la ressource spécifique.

Le Diois : les TIC, cheval de Troie de la modernité et dynamique de juxtaposition

Dans le cas du Diois, les TIC sont perçues différemment par deux groupes d'acteurs. Pour ceux à la tête du Pays et de la Communauté de communes (à l'époque de l'étude), elles représentent le cheval de Troie de la modernité mais cette modernité n'est pas forcément vue par eux comme positive. Ils leur semblent ainsi qu'encourager l'implantation des unes c'est favoriser la diffusion de l'autre, que le développement ne peut passer par ce qui déconstruit les territoires. Il s'agit pour les acteurs locaux de défendre le réel contre le virtuel et la primauté d'une vie sociale concrète contre des relations instrumentées par de nouvelles technologies. Les autres acteurs défendent, quant à eux, l'idée que les TIC sont les ambassadrices d'une modernité désirée, indispensable à la continuité du développement du territoire. Ils jugent qu'il est indispensable, pour le territoire du Diois, d'obtenir et d'accéder aux premières pour parvenir à un développement économique. D'un côté donc la ressource générique n'est pas perçue comme un outil de développement potentiel et aucun travail pour la spécifier n'est donc réellement mis en place. De l'autre, la ressource générique est saisie comme outil de développement est fait l'objet d'appropriation et d'investissement mais sans soutien systématique à l'échelle du Pays. Ainsi, les projets se juxtaposent les uns aux autres sans qu'une politique plus globale ne vienne chercher à leur donner plus de sens ou à les articuler avec les autres axes du développement.

A l'instar de la Maurienne, la position tenue par les acteurs à la tête du Pays du Diois est politique bien que le rapport aux TIC soit différent. Nous pouvons encore essayer de comprendre les raisons qui poussent les élus et agents du Pays à s'en méfier. La faible densité, l'enclavement et la distance qui caractérisent le territoire du Diois peuvent être palliés par la diffusion de ces nouvelles technologies. Cependant, en rapprochant les individus des services de l'Etat, les TIC

peuvent mettre en péril le maintien des services publics qui sont encore présents sur le territoire et accélérer la disparition des services de l'Etat de ce territoire. C'est donc pour défendre leur politique et leur fonctionnement qu'une partie des acteurs du territoire du Diois ne s'empare pas des TIC. Le risque est que la modernité s'imposant avec les TIC n'accélère les dynamiques de « désertification » de ces espaces et qu'ils ne soient pas prêts à y faire face. Ce n'est pas parce qu'un territoire ne construit pas de politiques spécifiques que les TIC ne parviennent pas jusqu'à lui. Le téléphone portable, Internet, existent ou existeront pour l'ensemble du territoire et cela même si les acteurs ne font rien ou cherchent à ralentir leur diffusion. Ainsi, ils savent ce que contient potentiellement le cheval de Troie mais ils ne peuvent empêcher son entrée dans le territoire. C'est la puissance des techniques, en particulier ici du macro-système technique des télécommunications, qui arrive à se diffuser partout car, étant parfaitement intégrées, elles se rendent indispensables au fonctionnement de la société. Le développement local se caractérise donc par la volonté de laisser les TIC dans leur statut de ressource générique et de ne pas chercher à les rendre spécifique.

La Vésubie : les TIC déconnectées de la modernité et outil de contrôle des élites locales.

Le cas de la Vésubie est encore différent. Les TIC ne sont considérées ni comme un filtre, ni comme le cheval de Troie, ni comme l'ambassadrice de la modernité. Elles constituent un des éléments possibles du développement local. Mais cet élément comme tous les autres doit surtout permettre la reproduction du système politique local. Les TIC sont utilisées quand elles viennent renforcer ce mode de gestion du territoire et elles ne sont pas activées lorsqu'elles semblent le mettre en danger.

L'arrière-pays niçois occupe politiquement un rôle important. Ses élus sont sur-représentés au Conseil Général et, dans un département où la majorité est plus que largement à droite, ils parviennent à capter une grande partie des ressources du département. Profitant de la manne touristique et tertiaire de la côte, ils s'approprient une partie de la richesse créée pour soutenir les projets de développement. Ils freinent ainsi la mise en place des projets à l'échelle de la vallée et défendent les projets sur leur territoire de façon quasiment concurrentielle avec les autres élus. Le manque de soutien apporté au site www.vesubian.com créé par un habitant ou au contraire la présence d'un site de qualité sur le Web pour le centre Alpha loup voulu et désiré par le maire et conseiller général de Saint Martin Vésubie en sont des exemples frappants.

Dans ce cas les TIC ne permettent pas de résoudre les problèmes posés par la modernité, elles ne sont en aucun cas analysées par ce prisme. Elles sont l'enjeu d'une appropriation des élus en vue de maintenir le système politique en place bien plus que pour permettre un développement quelconque. A ce titre il n'est pas vraiment possible de dire qu'elles existent comme ressources

spécifique ou générique. Elles ne sont qu'un élément de plus qui doit rentrer à l'intérieur du système local très fortement structuré.

Enfin, les TIC ne définissent pas non plus une forme spécifique de politique de développement locale puisqu'elles ne sont concrètement pas porteuses de programme politique. C'est parce que les TIC ont fait l'objet d'un traitement politique qu'elles ne deviennent pas une source de développement à l'échelle de la vallée. C'est parce qu'elles semblaient dangereuses pour la reproduction du modèle de gestion des territoires que certains projets sont approuvés et d'autres exclus. Alors que dans des deux cas précédent, c'est dans le rapport qu'entretiennent les TIC à la modernité qu'elles ont été perçues et retraduit localement pour en faire une ressource spécifique dans un cas et une ressource générique dans l'autre, ici elles semblent déconnectées de ce lien.

Synthèse

Les effets des technologies de l'information et de la communication sur la formulation des programmes politiques de développement local ne sont pas généralisables. Il faut connaître les dynamiques locales et les avoir suffisamment appréhendées pour comprendre dans quel contexte elles arrivent et comment elles altèrent ou non le fonctionnement local. Il existe une dynamique générale de l'accès aux réseaux de télécommunications : tous les territoires sont connectés ou sont en passe de le devenir. C'est pourquoi les TIC sont devenues des ressources génériques pour les territoires et pour les acteurs locaux qui les travaillent. Une fois posée ce constat global, c'est la capacité de leur intégration par les acteurs locaux qui posent questions.

Dans tous les cas cette intégration est d'abord et avant tout un acte politique. La Vésubie ne structure pas grâce à elles : les acteurs cherchent à protéger leur capacité de reproduction. Elles ne constituent donc pas une ressource pour le développement puisqu'il s'agit dans cas non de développer mais de reproduire. La Maurienne amplifie sa dynamique de réappropriation du développement local et les acteurs jouent la carte de l'autonomie en cherchant à reprendre la main au niveau local. Les TIC sont donc bien appropriées en tant que ressources spécifiques. Le Diois s'oppose pour mieux mettre en place son propre programme de développement indépendamment de celles-ci et les acteurs visent une forme d'indépendance de l'action locale. Les TIC en restent alors au stade de ressources génériques que le local ne cherche pas à territorialisée. Dans les trois cas, le traitement politique des TIC prime sur les effets techniques.

Bibliographie :

- Collet L., Feyt G, Landel P.A., Papa F., 2008, Le rôle des TIC pour et dans le développement touristique des zones de montagne : un levier pour articuler durée et durabilité , NETCOM XXII, 3/4 (2008) 10, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00345870/fr/>
- Janin C., Grasset E., Lapostolle D., Turquin E. (2011). *L'ingénierie, signe de l'intelligence territoriale ?*, Paris, Economica, Anthropos, 142 p.
- Landel P.A. Dir, (2011), TIC et Acteurs du Développement en Montagne, 2011, Montagnes Méditerranéennes n° 24, 106 p.
- Leroux S., 2010, Le nouvel âge d'or de l'aménagement du territoire. Les technologies de l'information et de la communication au regard de l'autonomie et de la justice spatiales (Vésubie, Diois et Maurienne), Thèse de géographie soutenue le 12 novembre 2010 à l'Université de Grenoble.
- Gumuchian H., Pecqueur B., 2007, La Ressource territoriale, Economica, anthropos, Paris 252 p.
- Pecqueur B., 2001, « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens, *Economie Rurale*, n°261, janvier-février 2001, pp.37-49.
- Roux E., Feyt G., 2011, *Les observatoires territoriaux, sens et enjeux*, Paris, La documentation française, Datas, Travaux n°14, 108 p.
- Saez G., Landel P.A., Perigois S., 2007, Villes et Pays d'Art et d'histoire en Rhône-Alpes, bilan et perspectives, Ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire des politiques culturelles, Grenoble : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/44/74/PDF/etude_vpah.pdf
- Talandier M, Davezies L, 2009, Repenser le développement territorial, Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés, Collection recherche du PUCA n°198, 144 p.
- Veltz P., 2005, Mondialisation, Villes et territoires, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige, 288 p.